

INFRASTRUCTURES, ENERGIES ET ESPACES PUBLICS (IEEP)

Objet : GESTION 2012

Madame la Président, Mesdames et Messieurs,

La sous-commission, composée de M. Pierre TONDA et de Mme Claudine DIND, présidente-rapportrice, s'est réunie à trois reprises. Nous remercions toutes les personnes rencontrées pour leur accueil et pour les réponses complètes et intéressantes apportées à nos questions

Le 15 mars 2013, MM. Jean-Jacques AUBERT, municipal, Alain JACCARD, chef de service et Éric HOSTETTLER, responsable de la voirie, ont répondu à nos premières questions et nous ont fait visiter les locaux de Riond-Bosson 9 ainsi que la déchetterie. Nous avons aussi reçu le rapport de gestion 2012 définitif.

Le 22 mars 2013, nous avons pu, en compagnie de MM. AUBERT, JACCARD et Stanley MATHEY, chef de l'Office des espaces publics, visiter les locaux non administratifs de Riond Bosson 3 (anciens locaux du BAM) et les serres.

Le 26 avril 2013, nous avons fait le tour des 3 ports, en compagnie de MM. AUBERT, JACCARD, Gérard HUMBERT-DROZ, garde-ports et Jérôme KAELIN, garde-ports remplaçant. Puis nous avons passé en revue les vœux en suspens.

PREAMBULE

- Le 8 octobre 2012, M. AUBERT, nouvellement élu, a remplacé M. Vincent JAQUES, élu à la syndication.
- Depuis 15 ans, un document intitulé "Manuel d'organisation", précisant notamment tâches, compétences et devoirs de chacun, est utilisé au Service des Infrastructures, Energies et Espaces Publics. Il a été ensuite aussi utilisé par d'autres dicastères morgiens.
Grâce à un effort continu dans l'organisation et la qualité du travail, tout le Service IEEP est certifié ISO 9001:2008 depuis le 1er janvier 2012. Ceci implique un audit intermédiaire annuel, une certification revue tous les 3 ans et donc l'obligation d'avoir un système de management évolutif et efficace qui facilite l'adaptabilité aux nouvelles techniques et méthodes de travail.
- Les locaux de la commune, libérés il y a deux ans par le BAM, auraient dû être aménagés par PAT. C'est finalement IEEP qui s'est attelé à la tâche pour qu'enfin la commune puisse rassembler tout son matériel à Riond-Bosson.

PERSONNEL

Serrurier, appareilleur, menuisier, mécanicien, etc., chacun a son atelier, avec outils et matériel de réserve bien classés, ce qui permet d'effectuer réparations et entretien pour la commune par des employés communaux. La commission a pu constater, dans tous les endroits visités, que des collaborateurs actifs et indépendants, étaient capables de fabriquer ou réparer, à satisfaction, de petits objets tels des poignées de portes ou de plus grands : échelles ou grandes structures métalliques, tant pour IEEP que pour d'autres dicastères communaux.

Le serrurier titulaire est malheureusement en congé maladie pour une durée indéterminée et une personne a dû être engagée en 2012.

Une dizaine d'apprenti-e-s sont formé-e-s à IEEP dans divers domaines. Les quotas hommes-femmes étaient même respectés en 2012 puisqu'il y avait 5 apprentis et 5 apprenties !

LA VOIRIE

Déchets :

- En prévision de l'introduction de la taxe au sac, les gérances et les entreprises ont été contactées depuis 2011 déjà pour qu'elles mettent suffisamment de containers à disposition, notamment pour les déchets organiques. La commune possède une petite réserve de containers qu'elle peut leur vendre à prix coûtant. En 2012, la qualité du tri y compris celle des déchets organiques a été en général bonne, le taux de recyclage était de 53,62%. Morges a reçu le 3^e prix du Green Award (1^{re} ville romande) pour sa gestion exemplaire des déchets organiques.
- Chigny, Lully, Tolochenaz et Vuflens-le-Château mettent ponctuellement un employé à disposition à la déchetterie communale pour informer les gens et veiller à la qualité du tri. Les habitants de ces quatre villages ont bien sûr la possibilité de déposer verres, ordures, déchets organiques, etc..., dans leur village, et ne viennent à la déchetterie, comme les habitants de Morges, que pour des déchets spéciaux ou encombrants. Les filières de recyclage choisies par Morges sont fiables et reconnues par la Confédération, tout ce qui est informatique par exemple est démonté et recyclé en Suisse.
- Le chef de service a reconnu que, dans le tout ménage, l'intitulé "résidus carnés" interdits dans nos compost, n'est pas satisfaisant; des précisions seront données dans un prochain "Reflets" et l'annonce sera plus explicite dans le prochain tout ménage.
- La sous-commission a constaté que la surface de la déchetterie pourrait et mériterait d'être agrandie à plus ou moins court terme, au vu des habitudes de tri toujours mieux respectées. La police utilise une parcelle au nord de la déchetterie pour y déposer les voitures saisies et mises en fourrière. De tels véhicules n'ont, à notre avis, rien à faire dans une déchetterie. Pourquoi ne pas les entreposer ailleurs?

Nous proposons un vœu allant dans ce sens.

Vœu : Que la Municipalité, au vu de l'augmentation prévue des besoins en tri, trouve, avec la police ou la PRM, un autre emplacement pour sa fourrière.

Propreté de la ville :

- Le service utilise des produits toujours plus doux pour les nettoyages des W.-C. publics. Les toilettes sèches (**vœu N° 15 – 2010**), testées depuis 2012 donnent satisfaction mais, pour des raisons d'économie, la transformation des W.-C. prévue dans le cadre du budget 2013 a été reportée. Selon le **vœu N° 14 – 2010**, des W.-C. publics avec accès depuis la Grand-Rue sont prévus dans le cadre des travaux de réfection de l'Hôtel de Ville.
- Une balayeuse avec brosses tournantes en partie métalliques permet de couper et user peu à peu, mécaniquement et non plus chimiquement, les herbes tentant de pousser sur les routes et les trottoirs.
- Depuis 2012, tous les petits engins et machines à carburant fonctionnent à l'essence alkylée, donc sans composant dangereux tel que le benzène.

La commission vient d'entendre parler du label "commune modèle" (Le Matin du 16 mars 2013 et www.essencealkylee.ch) octroyé par l'OFEV aux communes qui montrent l'exemple et incitent leurs habitants à utiliser aussi l'essence alkylée. Il paraît aux commissaires que le Service IEEP n'aurait plus qu'un tout petit effort à fournir pour obtenir ce label, pour le plus grand bien des utilisateurs et de l'environnement, d'où la proposition d'un vœu. Le service nous a d'ailleurs rapidement informés que des contacts ont déjà été pris.

Vœu : Que la Municipalité, en utilisant par exemple Reflets, sensibilise les morgiens à son engagement exemplaire pour l'utilisation de l'essence alkylée, et ainsi incite chacun à employer cette essence pour les petits appareils de jardin.

Traitement hivernal :

Serait-il possible de remplacer le sel (50 tonnes en 2012) par une autre substance? Le service suit attentivement l'évolution des alternatives sur le plan du coût, de l'efficacité, de l'environnement et de l'adaptabilité à Morges. Des essais sont faits ailleurs, même sucre et mélasse ont été testés ! Le service est soucieux de cette problématique et table pour le moment sur le matériel. De petites saleuses à roues ont remplacé les bidons et le salage à la main et à la volée et permettent ainsi un épandage uniforme sur les trottoirs et sur la Grand-Rue. Pour les grands axes, la nouvelle saleuse, achetée en 2012, effectue un salage minimum et efficace. En outre, la météo est toujours consultée pour adapter le degré de salage.

SERVICES TECHNIQUES ET SERVICES INDUSTRIELS

Dans ces deux services, chaque employé doit être capable de gérer des projets jusqu'à leur réalisation. Par exemple pour les routes, le service y a une connaissance précise de leur état, ce qui permet de rationaliser les travaux.

Même lorsqu'un travail est délégué, totalement ou en partie, les deux services communaux restent en appoint ou en surveillance.

Et comme déjà dit au chapitre "Personnel", IEEP effectue de nombreux travaux pour d'autres dicastères.

Petit rappel : le bitume recyclé, totalement efficace, est systématiquement utilisé à environ 30%, sauf pour le phono absorbant.

Électricité communale

L'opération "Une heure pour la planète" est respectée à Morges : le 23 mars entre 19 et 20 heures, de nombreux éclairages publics sont éteints ou diminués, pour rendre chacun conscient de l'énorme pollution lumineuse recouvrant notre terre. Les morgiens sont-ils vraiment au courant ? Pourquoi ne pas, là aussi, profiter de "Reflets" ou de tout autre journal régional pour informer sur cette opération menée au niveau mondial ?

Des luminaires ont été posés notamment aux chemins des Sources et de Bel-Horizon, avec lampes LED et réflecteurs. Le design est sobre et agréable à voir; par contre, des habitants semblent être dérangés la nuit par la réverbération de la lumière de ces lampadaires.

Vœu : Que la Municipalité et les SI privilégient, suivant les genres de routes, des luminaires éclairant exclusivement le sol et/ou dont l'intensité diminue à certaines heures, ainsi que cela se fera "En Bonjean".

ESPACES PUBLICS ET DIVERS

En rapport avec le **vœu N° 14 – 2011**, jardins familiaux à sensibiliser à une utilisation écoresponsable des produits chimiques, un stand a été organisé au marché par IEEP. Suite à la réponse de la Municipalité parlant des coûts de ce vœu et au vu des économies demandées au Conseil communal, nous proposons un autre vœu mieux ciblé et moins cher, en attendant des jours meilleurs :

Vœu : Que la Municipalité, dans la nouvelle présentation du journal communal, écrive divers articles sur les bonnes pratiques en matière de jardins, potagers ou autres.

Dans le nouveau bâtiment aux Charpentiers-Nord, les commissaires de la gestion pour ATD2 ont signalé le non-respect de la loi pour les parkings vélos et proposé un vœu.

Or, les containers à ordures, pourtant prévus dans les plans de ce bâtiment, n'ont pas non plus été installés par le promoteur.

Il a été expliqué aux commissaires pour IEEP qu'un accord a pu être finalement conclu avec les autres promoteurs des deux nouveaux bâtiments en construction à l'Est et qu'un Ecopoint sera installé à quelques mètres de cet ensemble de trois bâtiments.

Nous sommes quelque peu étonnés de ce double non-respect des plans de construction.

Vœu N° 21 – 2010 serres et énergies renouvelables : Le chef de l'Office des espaces publics nous a parlé des nouvelles serres prévues : Un chauffage au gaz remplacera celui actuellement au mazout et diminuera odeurs et pollution. Autre précision reçue : "La technique de chauffage de serres nécessite l'utilisation d'aérochauffeurs, ces derniers ne peuvent pas être alimentés par de l'énergie renouvelable ou seulement éventuellement comme base".

Outre le chauffage, des systèmes de couvertures protectrices et conservatrices de chaleur, recouvrant les serres la nuit et à certains moments de la journée, seront installés sur la plupart des serres, permettant ainsi de meilleures économies d'énergie...à défaut de pouvoir proposer un bâtiment avec étiquette énergétique B ! Un préavis sera bientôt déposé et donnera tous les détails.

La Municipalité propose de classer le **vœu N° 21 – 2010**. La commission préférerait le garder jusqu'à l'acceptation du préavis par le Conseil communal.

Le local du garde-ports au Nouveau Port nous a fait bonne impression : repeint, meubles rafraîchis, une paroi ouverte en partie, il est plus accueillant. Merci aux acteurs de cette transformation.

Il va de soi que nous soutenons complètement le vœu de la sous-commission PAT pour toutes les raisons invoquées par les commissaires à PAT.

CONCLUSION

Vos deux commissaires ont pu constater que les travaux de toute sorte sont toujours suivis et anticipés. Cela se constate aussi à la lecture du rapport de la Municipalité qui évolue d'une année à l'autre et rend bien compte de tout ce qui se passe dans ce grand dicastère qui, de par sa nature, doit évoluer et s'adapter sans cesse. Nous avons toujours obtenu des réponses complètes à nos nombreuses demandes de précisions et nous remercions toutes les personnes de ce dicastère, au service de la population. Les divers labels octroyés à notre commune au travers d'IEEP nous semblent parfaitement mérités.

Pour la commission de gestion
Le Président

Yves MENÉTREY

Pour la sous-commission
La Présidente

Claudine DIND

Vœux 2012

Vœu : Que la Municipalité, au vu de l'augmentation prévue des besoins en tri, trouve, avec la police ou la PRM, un autre emplacement pour sa fourrière.

Vœu : Que la Municipalité, en utilisant par exemple Reflets, sensibilise les morgiens à son engagement exemplaire pour l'utilisation de l'essence alkylée, et ainsi incite chacun à employer cette essence pour les petits appareils de jardin.

Vœu : Que la Municipalité et les SI privilégient, suivant les genres de routes, des luminaires éclairant exclusivement le sol et/ou dont l'intensité diminue à certaines heures, ainsi que cela se fera "En Bonjean".

Vœu : Que la Municipalité, dans la nouvelle présentation du journal communal, écrive divers articles sur les bonnes pratiques en matière de jardins, potagers ou autres.